Agalaxie infectieuse de la chèvre et du mouton

Mycoplasmose des petits ruminants, avec une localisation au niveau du pis, des yeux ou des articulations. Impact économique important lié à la baisse de la production laitière, conséquence des mammites.

Espèces touchées

Moutons et chèvres.

Agent infectieux

Mycoplasma agalactiae est considéré comme l'agent infectieux « classique » de l'agalaxie infectieuse. *M. mycoides* subsp*. mycoides* LC, *M. mycoides* subsp*. capri, M. capricolum* subsp*. capricolum* et *M. putrefaciens* peuvent provoquer une maladie présentant le même tableau clinique puisque tous ces agents pathogènes ont le même tropisme, à savoir le pis, les yeux et les articulations. Les mycoplasmes sont des micro-organismes très petits, difficiles à cultiver, ayant une croissance typique en forme d'œuf au plat. Ils adhèrent aux surfaces cellulaires et aux muqueuses. Leur ténacité est faible.

Clinique/Pathologie

Période d'incubation: 6 à 24 jours ou plus. Chez les animaux en lactation, on observe une importante baisse de la production laitière, due aux mammites. Les tissus de la mamelle peuvent s'atrophier en partie ou entièrement. Les ganglions lymphatiques de la mamelle sont souvent hypertrophiés. Les animaux peuvent développer des arthrites, principalement au niveau des carpes et des tarses. La localisation au niveau de l'œil est moins fréquente; des conjonctivites accompagnées d'opacité de la cornée peuvent cependant apparaître chez les animaux de tout âge.

Répartition géographique

Endémique dans le bassin méditerranéen: sud de la France (Pyrénées), Italie, Balkans, Afrique du Nord.

Epidémiologie

Excrétion de l'agent infectieux dans le lait, les sécrétions oculaires et les lochies. La transmission s'effectue principalement par la traite. La contamination par contact direct est possible mais rare. Le problème le plus important est lié à la présence des porteurs cliniquement sains qui contaminent leur environnement.

Diagnostic

Suspicion en cas de diminution de la production laitière causée par des mammites observées chez plusieurs animaux à la fois et/ou en cas d'arthrites, de conjonctivites. Mise en évidence de l'agent pathogène dans le lait ou le liquide synovial par cultureou, en ce qui concerne les animaux infectés de manière chronique, mise en évidence des anticorps (sérologie) dans le sang.

Diagnostic différentiel

Infection à *M. mycoides* subsp*. mycoides* LC, *M. mycoides* subsp*. capri, M. capricolum* subsp. *capricolum* et *M. putrefaciens.* Arthites: arthrite/encéphalite caprine.

Prophylaxie immunitaire

Non autorisée en Suisse. Il existe des vaccins dont l'efficacité est cependant assez faible.

Prélèvements

Lait, sang et synovie.

Mesures

Epizootie à éradiquer, OFE art. 128 à 131 et 196 à 199.

Contrôle des viandes Mesures à prendre suivant les critères généraux (OHyAb, annexe 7).

04/2011